

Thèses sur la question nationale et linguistique - Le Québec, le capitalisme nord-américain et l'État canadien

mardi 14 juin 2022, par [MOREAU François](#) (Date de rédaction antérieure : janvier 1989).

Décédé le 3 septembre 1993, à l'âge de 37 ans, François Moreau a été actif dans le mouvement trotskyste québécois et dans la Quatrième Internationale à partir de 1975. Le texte qui suit représente une contribution encore d'actualité en ce qui concerne la compréhension de la lutte de libération nationale dans le contexte du capitalisme nord-américain et d'une stratégie pan canadienne contre l'État canadien.

Thèses sur la question nationale et linguistique

1. L'État canadien est une prison des peuples. Dès son origine, il s'est construit sur le dos des peuples québécois, amérindiens, inuit, acadien, métis, et des francophones hors-Québec qui ont tous été réduits à un statut subordonné et placé sous la domination de la bourgeoisie anglo-canadienne et de son État central à Ottawa. Ces nations continuent d'être opprimées plus de cent ans après la fondation de la Confédération. Cette oppression nationale s'exprime sur le terrain politique par la négation de leur droit à l'auto-détermination ; les nations opprimées par l'État canadien se voient refusé le droit de décider librement de leur propre sort sur le plan linguistique, l'oppression nationale se manifeste par la domination de la langue anglaise au détriment des langues française et autochtones. Sur le plan économique, l'oppression se traduit par des revenus plus bas, un taux de chômage plus élevé, une incidence plus forte de la pauvreté, une plus grande vulnérabilité aux crises capitalistes, et généralement, la relégation au statut de citoyen-ne-s de deuxième ou troisième classe.

2. Cette négation systémique des droits nationaux du Québec et des autres nationalités dominées dans l'État canadien engendre continuellement des tensions et des contradictions potentiellement explosives pour la stabilité de l'État. C'est pourquoi la grande bourgeoisie canadienne n'a ménagé aucun effort pour marginaliser et minoriser toujours davantage les nations dominées sur son territoire dans le but de stabiliser l'État canadien, instrument de sa domination. Elle ne faisait que reprendre la politique suivie jusque là par le colonialisme britannique, dont on trouve l'expression officielle dans le rapport Durham de 1840, et qui consiste à minoriser toujours davantage la population francophone, d'abord à l'échelle du Canada, puis éventuellement au Québec même, pour finalement l'assimiler définitivement.

3. Ces efforts se sont traduits par la suppression du statut légal du français dans une province après

l'autre (Manitoba 1870, Saskatchewan 1905, Ontario 1912...) et par des efforts systématiques pour imposer le bilinguisme officiel au Québec, auquel on avait dû accorder le statut de province pour faire passer la Confédération, tout en la subordonnant étroitement aux institutions fédérales. C'est seulement devant la menace du mouvement indépendantiste québécois à partir des années 1960 qu'Ottawa a été amené à instaurer le bilinguisme officiel de l'administration fédérale et à pressurer certaines provinces canadiennes-anglaises pour qu'elles fassent des concessions mineures à leurs minorités francophones, sans pour autant abandonner son objectif à long terme de réduction du français à un statut purement folklorique.

4. L'immigration jouait le rôle central dans les projets de la bourgeoisie canadienne lors de la Confédération. De façon générale, le capitalisme recourt à l'immigration pour élargir le bassin de main d'œuvre disponible et pour reconstituer sans cesse l'armée de réserve de sans-emploi grâce à laquelle la bourgeoisie veut peser sur les conditions de travail et de salaire de la classe ouvrière. Dans le cas d'une « colonie de peuplement » comme le Canada, l'immigration servait plus particulièrement à accélérer le peuplement des territoires arrachés aux peuples indigènes pour noyer ces derniers sous des populations davantage loyales à l'État canadien. L'immigration massive servait aussi à minoriser progressivement la population francophone au Canada par le ralliement en bloc des nouveaux-elles venu-e-s à la population anglophone ; d'où l'acharnement mis par l'État fédéral pour détruire les droits historiques du français dans les provinces des Prairies, principale cible des campagnes d'immigration, pour empêcher la formation d'un deuxième Québec dans l'Ouest.

5. Seul le maintien d'une croissance démographique particulièrement forte a permis à la population francophone de maintenir son poids relatif à l'échelle de l'État canadien et au Québec jusqu'aux années 1960 en compensant l'apport de l'immigration à la population anglophone. Mais cette forte démographie reposait elle-même sur le maintien des valeurs conservatrices et des structures sociales et familiales traditionnelles défendues avec acharnement par les forces réactionnaires de la société québécoise comme seule garantie de survie de la "race". L'acceptation du cadre fédéral et de la domination économique de la bourgeoisie anglophone par le nationalisme traditionnel faisait donc retomber sur les femmes québécoises le poids de la survivance nationale.

6. Mais tout ceci allait voler en éclat dans les années 60 sous le poids de la montée du mouvement des femmes, des effets sociaux de l'urbanisation, des mouvements sociaux et culturels qui traversaient généralement l'ensemble des pays occidentaux. En quelques années, la démographie québécoise s'aligne sur celle des pays capitalistes les plus développés du Nord de l'Europe. Par ailleurs, la longue période d'expansion de l'économie capitaliste internationale après la deuxième guerre mondiale a donné une nouvelle impulsion à l'immigration vers les pays développés, qui a atteint des sommets dans les années 60 pour se poursuivre à un rythme plus lent dans les années 70 et 80.

7. Dans ces conditions, il est évident que si les communautés immigrées continuaient à se rallier massivement à la population anglophone, il ne pouvait en résulter à la longue qu'une minorisation effective de la population francophone et tout particulièrement dans la grande région de Montréal, où se concentre la moitié de la population du Québec et la vaste majorité de l'immigration, et où la proportion de francophones est tombée sous la barre de 60% à la fin des années 60. La poursuite de ces tendances conduira à minoriser les francophones dans la grande métropole du Québec. A partir de ce moment-là, ce serait une question de temps avant que le français soit réduit au rang de langue folklorique parlée dans certaines régions périphériques du Québec et dans certains quartiers exotiques de Montréal.

8. La nation québécoise résiste depuis maintenant plus de deux siècles à l'assimilation à l'anglais. Elle veut vivre dans un Québec français et refuse la perspective d'une minorisation graduelle sur le

territoire qu'elle considère comme son pays. Une longue série de luttes à caractère de masse sont là pour démontrer la profondeur et la ténacité de ces aspirations, qui ne sont pas seulement celles d'une mince couche d'intellectuels et de petit-bourgeois, mais celles de la vaste majorité des couches ouvrières ci populaires, qui veulent vivre en français au Québec. Au-delà de l'évolution conjoncturelle à court terme, nous sommes en présence d'un mouvement de fond qui ne disparaîtra qu'avec la libération nationale effective du Québec, à moins que la bourgeoisie canadienne ne finisse par vaincre la résistance nationale acharnée du peuple québécois et lui imposer l'assimilation définitive.

9. Aucune société ne peut jamais être pleinement bilingue ou multilingue. Il peut se parler des dizaines de langues différentes dans une société donnée, comme c'est le cas actuellement au Québec, mais il faut nécessairement qu'il existe une langue commune par laquelle les différentes communautés linguistiques peuvent communiquer entre elles et qui sert de véhicule à la vie en société, indépendamment du statut ou des privilèges qui peuvent être accordés à d'autres langues. Les cas où deux langues rivalisent pour remplir cette fonction de langue commune ne peuvent jamais être que des situations transitoires, instables, où l'une des langues en présence tend à prendre le dessus sur l'autre à la longue.

10. Dans le contexte du capitalisme nord-américain et de la domination de la bourgeoisie anglo-canadienne sur l'économie québécoise, il est évident que le laissez-faire linguistique conduit inévitablement à donner la position dominante à l'anglais. La minorité anglo-québécoise reste l'un des groupes les plus favorisés dans l'État canadien, même en comparaison des populations anglophones d'autres provinces, en raison de son rôle historiquement dominant au Québec. Les communautés immigrées subissent fortement l'attraction de l'anglais, qu'elles perçoivent comme la voie royale de la promotion sociale en Amérique du Nord, tandis que le français les mènerait au contraire dans l'impasse d'un ghetto provincial en perte de vitesse. C'est ainsi que 'anglais devient "spontanément" de facto la langue dominante au Québec, commune aux différentes communautés linguistiques. C'est ainsi que les québécois-es francophones se retrouvent citoyen-ne-s de deuxième classe dans le territoire où ils et elles sont pourtant la majorité, et se voient dans l'impossibilité de vivre et travailler normalement en français au Québec, alors qu'il a été possible aux anglo-québécois de vivre et prospérer au Québec pendant des générations sans parler ou comprendre un seul mot de français.

11.. Autant les mesures d'action positives ont finalement été reconnues comme seul moyen de redresser les effets de la discrimination systémique faite aux femmes, autant il faut des mesures énergiques pour redresser la balance linguistique et redonner au français le rôle que la majorité de la population québécoise veut qu'il joue au Québec, à savoir la langue commune, la langue des affaires publiques et de la vie en société. C'est ainsi que la population francophone se tourne vers le seul palier de gouvernement où elle dispose de la majorité, le gouvernement provincial québécois pour exiger qu'il légifère en défense du français pour en faire la langue commune du Québec.

12. La soi-disant défense des "droits et libertés" par la Cour suprême et le gouvernement fédéral en matière linguistique visent tout bonnement à empêcher la majorité francophone du Québec d'utiliser son nombre pour légiférer en défense du français. Il s'agit d'un dispositif foncièrement anti-démocratique qui sert à faire obstacle à la volonté populaire du Québec sous le prétexte de défendre les droits et libertés de la personne. Il faut particulièrement dénoncer le caractère raciste anti-québécois de l'argumentation selon laquelle les droits et libertés doivent être protégés par une autorité supérieure contre la majorité québécoise, alors que ces mêmes droits et libertés n'ont évidemment rien à craindre de la majorité anglophone qui existe à l'échelle de l'État canadien. Il s'agit, sous le couvert des "droits et libertés" en matière linguistique, de laisser libre jeu aux forces qui conduisent à donner la suprématie à l'anglais au Québec, au mépris de la claire volonté populaire du peuple québécois pour un Québec français.

13, Même du point de vue démocratique élémentaire, il faut se battre contre le gouvernement des juges, et plus encore quand ces juges sont nommés par un gouvernement extérieur qui veut faire obstacle à la volonté populaire démocratique exprimée du Québec. Peu de législation au Québec ou au Canada pourraient se prévaloir d'une légitimité démocratique aussi forte que la loi 101. Dans ses grandes lignes, elle a fait l'objet de promesses répétées de la part du PQ quand il était encore dans l'opposition, ce qui n'a pas peu contribué à sa victoire électorale de 1976, le PQ a été réélu en 1981 en grande partie à cause de sa détermination affichée à défendre la loi 101, face à l'attitude équivoque des libéraux ; ces derniers ont dû promettre de respecter la loi 101 pour reprendre le pouvoir en 1985 ; tous les sondages d'opinion indiquent une forte majorité de la population en faveur de la loi. Pourtant, dès son adoption, la loi 101 a fait l'objet d'une campagne acharnée pour la faire sauter tranche par tranche devant la Cour suprême, dans une atteinte grossière au droit à l'autodétermination du Québec. La question centrale, mille fois plus importante que celle de savoir où l'affichage anglais sera autorisé ou pas, c'est de savoir qui va décider de ces questions : le peuple québécois ou la Cour suprême.

14. La loi 101 ne représente pourtant qu'une timide amorce de législation dans le sens de la défense du français. Elle laisse intacte la position de l'anglais comme langue de travail dans la foule des petites et moyennes entreprises où travaille la majorité de la classe ouvrière du Québec. La francisation des grandes entreprises reste souvent très superficielle, et les dérogations se sont multipliées face aux filiales de multinationales. Plus généralement, le maintien du contrôle anglo-canadien et américain sur l'économie québécoise fait que l'anglais reste la langue des affaires par excellence et continue par conséquent d'avoir un fort pouvoir d'attraction, en tant qu'instrument par excellence de la promotion sociale. L'incapacité du nationalisme bourgeois à mettre fin à l'emprise extérieure sur l'économie du Québec laisse le français en position de fragilité perpétuelle.

15. Nous rejetons l'identification démagogique faite par les adversaires de la langue française entre la liberté d'expression et la question de la langue d'affichage. Personne ne propose de supprimer le droit de publier des livres, journaux en anglais ou dans toute autre langue ; une telle interdiction serait effectivement une atteinte à la liberté d'expression. Mais dans le capitalisme monopoliste actuel, la question de l'affichage commercial et de la publicité commerciale concerne principalement les Zellers, Steinberg, Provigo, Eaton, La Baie et autres conglomerats géants qui utilisent leur "liberté d'expression" pour inonder le Québec de millions d'exemplaires de circulaires en anglais ou pour réintroduire l'anglais comme langue du commerce. Ce sont eux, ces grands monopoles commerciaux qu'il est particulièrement important de forcer à utiliser le français. Il ne faut pas permettre aux milliardaires de tourner en dérision la volonté du peuple québécois de vivre en français. La soi-disant "liberté d'expression" des commerces et des entreprises en matière d'affichage n'est en fait qu'une extension du droit de propriété, qui signifie en réalité la dictature des propriétaires d'entreprises et leur "liberté" de se moquer de la volonté populaire clairement exprimée.

16. De même, la "liberté de presse" en régime capitaliste signifie la liberté pour les milliardaires de collectionner les journaux, postes de radio et de télévision pour imposer leur vision des choses et modeler à leur gré la fameuse "opinion publique". Dans le contexte actuel, cela signifie le monopole virtuel des milliardaires fédéralistes (anglophones ou francophones) et de l'appareil d'État fédéral à travers Radio-Canada ; de plus, la réglementation en la matière appartient à l'État fédéral. Il faut exiger que cette juridiction soit réappropriée par Québec et que le pouvoir de réglementation des médias soit utilisé pour restaurer un meilleur équilibre linguistique au niveau des médias, pour briser les monopoles privés dans le domaine et pour ouvrir largement l'accès aux médias aux organisations ouvrières et populaires du Québec.

17. Nous rejetons l'argumentation démagogique qui trace un trait d'égalité entre la minorité anglophone du Québec et les minorités francophones des autres provinces, qu'il s'agirait de

“défendre” face à leurs majorités respectives. La minorité anglophone du Québec fait partie intégrante de la nation dominante dans l’État canadien, tandis que la majorité francophone constitue l’une des nations opprimées dans cet État, avec les minorités francophones hors Québec. Le fait est que dans les deux cas, c’est le français qu’il faut défendre face aux forces écrasantes qui pèsent dans le sens de l’anglais. Nous dénonçons particulièrement la campagne raciste anti-québécoise selon laquelle les anglophones seraient “persécutés” au Québec, alors que leur position, même sous l’empire intégral de la loi 101, resterait sans aucune comparaison avec celle des francophones hors-Québec, qui réclament depuis longtemps d’être aussi “persécutés” que les anglophones du Québec

18. Les francophones hors-Québec forment une minorité nationale opprimée qui lutte pour sa survie dans presque toutes les provinces canadiennes-anglaises. Ils et elles sont en butte à des vexations continuelles et relégué-e-s dans les échelons socio-économiques les moins élevés. Les services en français dont ils et elles jouissent sont ridiculement pauvres en comparaison des services en anglais disponibles à la minorité anglophone du Québec. Nous défendons le droit des francophones hors-Québec à définir leurs revendications linguistiques et nationales et nous préconisons que l’enseignement en français soit rendu disponible dans les écoles publiques des provinces canadiennes-anglaises, partout où le nombre le justifie.

19. Ce qu’on appelle le bilinguisme n’a pas la même signification au Québec et dans les provinces canadiennes-anglaises. Dans ce cas, il s’agit de concessions plus ou moins substantielles faites à la minorité francophone et qui lui donnent accès à certains services en français, alors que la langue commune reste évidemment l’anglais. Au Québec, la minorité anglophone dispose de tous les services désirés (écoles, universités, hôpitaux, journaux quotidiens, postes de radio et de télévision, nombreux théâtres et cinémas, etc, etc) ; les efforts pour “bilinguiser” le Québec servent en fait à imposer l’anglais aux francophones et faire de l’anglais la langue commune de fait au Québec. C’est pourquoi nous n’avons pas peur de dire que nous sommes pour le “bilinguisme” au Canada-anglais et contre au Québec, car ce n’est pas du tout de la même chose dont on parle ; dans les deux cas, il s’agit de permettre aux francophones de vivre dans leur langue, malgré les pressions écrasantes qui jouent en faveur de l’anglais dans le contexte nord-américain.

20. Nous nous prononçons donc en faveur de l’unilinguisme français au Québec, car il est clair pour nous que le “bilinguisme” ne saurait être qu’une étape intermédiaire vers la domination de l’anglais, sinon une façade en trompe-l’œil pour dissimuler cette domination. Mais se prononcer pour un Québec français ne signifie pas vouloir proscrire les autres langues. Comme indiqué plus haut, il s’agit de faire du français la langue commune à toutes les communautés linguistiques et culturelles du Québec, la langue du travail, du commerce et de la vie publique en général, ce qui n’interdit pas aux différentes communautés culturelles d’utiliser leur langue dans leurs activités communautaires. Mais la nécessité de redresser la balance en faveur du français requiert des mesures rigoureuses dans ce sens, tant que les droits nationaux du Québec n’auront pas été définitivement assurés par l’indépendance.

21. Les peuples indigènes, amérindiens et Inuit sont des nations opprimées dont nous défendons le droit à l’autodétermination. Cela signifie concrètement le droit de décider librement de leur avenir et de leur statut politique, y compris les langues qu’elles veulent utiliser. Elles ont le droit à l’autogouvernement et au contrôle de leurs ressources sur les territoires qu’elles habitent. Nous dénonçons les efforts des courants nationalistes de droite pour instaurer ou consacrer la domination du Québec sur ces peuples et sur leurs territoires, et nous travaillons à construire une alliance des peuples québécois et indigènes sur la base du respect du droit à l’autodétermination de tous les peuples, dans la lutte commune contre l’État canadien oppresseur.

22. L’incapacité des gouvernements québécois même nationalistes à prendre des mesures réellement efficaces contre les privilèges historiques de la minorité anglophone a toujours eu pour

effet de faire retomber le poids de la législation linguistique principalement sur les communautés culturelles et immigrées, qui sont les seules à être réellement contraintes au niveau de la langue d'enseignement, notamment. Ceci engendre un sentiment justifié d'injustice dans ces communautés et conduit à les souder encore plus étroitement au bloc anglophone, à qui elles servent de chair à canon et de masse de manœuvre contre la majorité francophone, alors qu'il s'agit souvent des couches les plus opprimées et les plus exploitées dans la société québécoise.

23. Nous nous prononçons en faveur de réunification du système scolaire québécois au sein d'un seul réseau public et laïque français, où une large place serait faite à l'enseignement dans la langue maternelle à l'école primaire là où le nombre le justifierait, que ce soit l'anglais ou une autre langue, mais où la proportion de renseignement donnée en français progresserait graduellement jusqu'à l'enseignement intégral en français au niveau secondaire, obligatoire pour l'ensemble de la population. Au niveau de l'enseignement post-secondaire, nous réclamons un effort de rattrapage pour relever le taux de fréquentation de la population francophone par des mesures économiques appropriées et par l'amélioration des infrastructures collégiales et universitaires particulièrement hors des grands centres.

24. Bien que les mobilisations nationales rejoignent surtout les couches jeunes, ouvrières et populaires de la société, le mouvement national au Québec est resté jusqu'à maintenant sous la direction de forces bourgeoises ou petites-bourgeoises qui lui impriment des perspectives politiques implicitement ou explicitement bourgeoises et pro-capitalistes. C'est plus que jamais évident avec le PQ de Parizeau, dont tout le programme tourne autour de la promotion de la bourgeoisie québécoise. Dans le cas des indépendantistes radicaux du Parti Indépendantiste, la volonté clairement affichée de ne pas lier le projet d'indépendance à quelque projet de société que ce soit signifie de facto qu'on reste dans la société capitaliste, car on ne peut pas s'abstenir en la matière.

25. Cette orientation implicitement ou explicitement pro-capitaliste a des conséquences très graves pour la conduite de la lutte nationale. Elle tend à couper les luttes nationales des luttes ouvrières et populaires et à faire tomber le mouvement national sous la dépendance de la bourgeoisie québécoise. Mais cette dernière n'a pas intérêt à l'indépendance du Québec et elle tend à éviter l'affrontement avec la bourgeoisie canadienne, avec qui elle recherche simplement un nouvel arrangement plus avantageux pour elle. La dérive constante du PQ vers l'étapisme et le gradualisme en découle. Le résultat, c'est que la question nationale n'est jamais résolue, car les forces qui se trouvent à la tête de la lutte reculent toujours devant l'affrontement inévitable. De plus, ces courants abritent en leur sein nombre d'éléments authentiquement réactionnaires et xénophobes, qui cherchent la solution dans la voie de l'arrêt de l'immigration, voire l'expulsion des immigré-e-s et la restauration d'une forte natalité par le retour des femmes au rôle exclusif de mère au foyer.

26. Depuis longtemps, l'aile progressiste du mouvement ouvrier a compris qu'il était utopique et réactionnaire de vouloir empêcher l'immigration vers les pays capitalistes les plus développés, et que tout effort dans ce sens faisait directement le jeu des forces anti-ouvrières et de l'extrême-droite en leur permettant de diviser la classe ouvrière entre population initiale et nouveaux-elles venu-e-s. Seule l'union des travailleurs et travailleuses de toutes les nationalité-e-s et communautés dans les mêmes organisations syndicales et politiques dans la lutte contre le patronat permet de préserver les intérêts de classe des travailleur-euse-s.

27. La domination des forces bourgeoises et petites bourgeoises dans le mouvement national québécois jusqu'à maintenant rend beaucoup plus difficile la tâche essentielle de détacher les couches ouvrières et populaires des communautés immigrées du bloc anglophone pour les rallier politiquement à la majorité francophone. En effet, les travailleurs et travailleuses des communautés culturelles sont confronté-e-s à des mouvements qui n'ont rien à leur apporter dans leur situation de classe, tout en leur faisant faire les frais d'une politique linguistique conçue pour un autre groupe

national. Dans ces conditions, c'est faire preuve d'une conscience politique très développée que d'appuyer les revendications nationales du Québec.

28. C'est aux organisations syndicales et aux organisations de masse en général que revient la tâche d'unir les exploité-e-s et les opprimé-e-s au Québec dans la défense de leurs revendications communes. Mais les organisations de masse ne peuvent passer à côté des questions politiques essentielles comme la question nationale et linguistique, car ce serait se mettre elles-mêmes hors-jeu face à des forces bourgeoises et petites-bourgeoises qui, elles, ne manqueront pas de se saisir de la situation pour y déployer leur politique à elles. Il appartient aux organisations ouvrières de prendre la défense des droits linguistiques de la vaste majorité de leurs membres en tant que principales organisations de masse du peuple québécois.

29. En même temps, les organisations de masse au Québec ont une responsabilité toute particulière envers leurs membres issus des communautés ethniques et de la minorité anglophone, pour contrer la campagne d'intoxication chauvine anti-québécoise incessante des médias bourgeois et les sensibiliser aux justes revendications nationales du peuple québécois. Aucun moyen ne doit être négligé pour favoriser ce rapprochement avec les couches ouvrières et populaires des communautés ethniques et anglophone, y compris la production de matériel d'information et de sensibilisation dans les langues appropriées.

30. Bien qu'elles insistent davantage sur les questions touchant plus directement la classe ouvrière, comme le français au travail et la francisation des entreprises, les centrales syndicales sont restées jusqu'à maintenant dans la mouvance du nationalisme bourgeois, dont elles ne se démarquent pas sur le plan stratégique. Le refus de l'action politique ouvrière autonome sur le terrain québécois, l'appui ouvert ou implicite donné à plusieurs reprises au Parti québécois par les centrales syndicales du Québec ont fait du mouvement ouvrier le marche-pied de forces nationalistes bourgeoises qui rejettent et combattent ses revendications sociales, sans pour autant mener une lutte réelle contre la domination de l'État canadien. Nous militons pour la rupture politique du mouvement ouvrier d'avec le Parti québécois et les autres forces nationalisées bourgeoises et la mise sur pied 'un parti ouvrier indépendant.

31. De façon générale, nous sommes en faveur de l'unité d'action la plus large possible sur des revendications concrètes correctes, même avec des forces qu'on peut considérer par ailleurs comme réactionnaires, et qui reprennent ces revendications à leur compte pour des raisons qui leur sont propres. La seule façon d'éviter la récupération politique par ces forces réactionnaires, c'est de leur opposer simultanément un programme et une direction alternative quant à la conduite de la lutte de libération nationale dans son ensemble, en opposition claire et nette à leur programme et leur direction bourgeoise. C'est aussi le seul moyen de supplanter ces forces à la tête du mouvement national pour donner à ce dernier une direction ouvrière.

32. La tâche consiste à donner une issue progressiste à ces aspirations nationales légitimes en les orientant vers la lutte contre la domination de la grande bourgeoisie canadienne et de son État central à Ottawa, garant ultime de la domination anglo-canadienne sur le Québec. Tant que le Québec restera subordonné à cet État impérialiste, ses droits nationaux seront constamment remis en question et la volonté majoritaire de la population de vivre dans un Québec français sera constamment frustrée par les attaques de l'État fédéral et du grand capital anglophone, car ces derniers ne peuvent pas renoncer à leurs efforts pour stabiliser définitivement leur domination sur le Québec.

33. C'est pourquoi nous nous prononçons pour l'indépendance du Québec dans le sens d'une rupture avec l'État fédéral, et contre tous les projets de rapiéçage, "nouvelle entente", souveraineté-association, à la pièce ou par étapes, qui ne feraient que reproduire la dépendance envers l'État

canadien sous une forme différente. Nous appuyons tout pas en avant concret qui pourrait être effectué dans le sens de l'affranchissement du Québec, par la récupération unilatérale de nouveaux pouvoirs ou champs de juridiction, par la nationalisation d'industries-clé ou autrement, mais cela restera fragile et partiel tant que le Québec n'aura pas rompu avec l'État fédéral. Car ce dernier est l'instrument d'une bourgeoisie impérialiste parmi les six ou sept plus puissantes du monde, et le maintien d'une "association" du Québec avec cet État ne peut signifier autre chose que sa subordination.

34. Nous rejetons aussi toute illusion sur la possibilité de construire au Québec une société autarcique fermée sur elle-même. Un Québec indépendant devra continuer à commercer avec ses voisins et avec le monde entier, et aussi un Québec indépendant et socialiste. Tant que les principaux partenaires commerciaux du Québec n'auront pas eux-mêmes connu une transformation socialiste, cela voudra dire la nécessité de se plier dans une large mesure aux exigences de la concurrence capitaliste mondiale. Le monopole du commerce extérieur entre les mains du secteur public peut atténuer ces contraintes et les aménager, mais pas les supprimer ; sans parler des menaces d'intervention qui continueraient à peser sur le Québec.

35. C'est pourquoi en dernière analyse, la construction d'une société authentiquement socialiste au Québec nécessite la victoire de la classe ouvrière à l'échelle continentale. Dans l'intervalle, la classe ouvrière du Québec et les couches populaires utiliseront leur pouvoir d'État pour promouvoir leur intérêt de classe et pour amorcer la transformation de la société dans le sens du socialisme, tout en favorisant de toutes les manières possibles la lutte de la classe ouvrière ailleurs dans le monde. Une république ouvrière du Québec doit être prête à collaborer le plus droitement possible avec d'autres républiques ouvrières et particulièrement celles qui pourront se constituer sur le reste du territoire actuel de l'État canadien.

36. Tout en affirmant que seul le socialisme offre une perspective de solution complète et définitive, nous rejetons l'argument qui prétend que "puisque" seul le socialisme réalisera pleinement la libération nationale du peuple québécois, il ne sert à rien de lutter pour l'indépendance ou pour quelque revendication nationale que ce soit. Ceci reviendrait-il désertier les combats réels d'aujourd'hui sous le couvert d'une phraséologie radicale. Il faut naturellement se battre dès maintenant sur le terrain des revendications nationales et pour la défense du français contre les assauts qu'il subit, car ce sont là des enjeux politiques importants pour la lutte de la classe ouvrière, et c'est dans la lutte immédiate que se forgeront les nouvelles générations militantes qui pourront mener à bien la lutte pour l'indépendance du Québec et pour le socialisme.

François Moreau, janvier 1989

P.-S.

• « Thèses sur la question nationale et linguistique ». Nouveaux Cahiers du socialisme (NCS). 27 mai 2022 :

<https://www.cahiersdusocialisme.org/theses-sur-la-question-nationale-et-linguistique/>